

COMMISSION PERMANENTE

Synthèse du relevé de décisions – 06/07/2015

> ENVIRONNEMENT

■ Dans le cadre du **programme d'alimentation en eau potable**, le Département apporte son soutien financier au **Syndicat d'eau du Nord-Ouest mayennais** pour le renouvellement du réseau d'eau potable à Montaudin et à Désertines (**80 573 €**), au **SIAEP des Coëvrons** pour le renouvellement du réseau d'eau potable à Châtres-la-Forêt (**46 200 €**) et la **commune de Craon** pour la création d'un réseau d'eau potable Chemin de la Motte (**3 075 €**).

■ La commission permanente alloue une aide de **40 277 € aux Syndicats des Bassins du Vicoin, de l'Aron et de la Vaige** pour la poursuite des actions de restauration et d'entretien des cours d'eau (réalisation d'une étude de berges sur la commune de La Brûlatte, restauration de la continuité écologique sur 6 ouvrages sur les communes d'Ahuillé et du Genest-Saint-Isle, restauration et entretien de la végétation, réalisation de suivi d'indicateurs...).

> ECONOMIE

50 000 € sont alloués à la **société Minoteries du Château** (Ernée) au titre du dispositif de soutien aux PME et TPE mis en place par le Conseil départemental, portant sur l'attribution, par l'intermédiaire de BPIFrance de prêts participatifs de développement à des PME et TPE du secteur de l'artisanat, de l'industrie et des services à l'industrie en vue du renforcement des capitaux propres desdites entreprises pour un meilleur accès aux concours bancaires.

> HAUT-DEBIT

■ Le Département de la Mayenne, moyennant une participation financière de 5 000 €, signe une convention avec la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et les collectivités porteuses de projets de réseau d'initiative publique (RIP)**, pour la réalisation d'une étude de faisabilité financière, juridique, technique et opérationnelle de mutualisation des RIP,

■ Une aide de **200 €** est allouée à un particulier au titre du dispositif départemental d'aide à l'équipement individuel en moyens de réception Internet haut débit par voie satellitaire, dans les territoires non accessibles à cette technologie par voie filaire.

> ROUTES

La commission permanente répartit entre **47 communes** le produit des amendes de police relatives à la circulation routière pour un montant de **308 122,21 €**.

> SECURITE ROUTIERE

La Commission permanente attribue une aide de **13 500 € au Comité départemental de la prévention routière** pour la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des élèves du primaire, des collégiens, des lycéens et des étudiants et pour la poursuite et l'intensification des stages en faveur des conducteurs et des remises à niveau du code de la route auprès des seniors notamment, en partenariat avec la Préfecture. Une aide de **1 500 €** est également attribuée au **Point information jeunesse « Le Nymphéa »** à Evron pour des actions de sécurité routière sur le territoire des Coëvrons. Par ailleurs, dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité, le Conseil départemental participe aux opérations « **Trajectoires** » (stage de pilotage de moto sur un circuit pédagogique), « **Gants à 1 €** » (amélioration de l'équipement de protection individuelle des jeunes cyclomotoristes), « **Motards d'un jour** » (reconnaissance à moto des parcours routiers pouvant présenter des dangers potentiels pour les motards) et « **Formations éducation routière jeunesse** » pour laquelle une subvention de **4 000 €** est allouée à la **Fédération française des motards en colère 53 (FFMC)**.

> DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

■ La commission permanente accorde une subvention de **190 499 € à 13 communes** (Argenton-Notre-Dame, Bierné, la Bigottière, Brecé, Coudray, La Croixille, Javron-les-Chapelles, Loigné-sur-Mayenne, Neau, Renazé, Saint-Brice, Saint-Fraimbault-de-Prières et Vaiges) au titre du **dispositif d'aide aux aménagements communaux de qualité**.

■ Au titre du **dispositif départemental d'aide aux regroupements pédagogiques intercommunaux d'écoles rurales**, **48 431 €** sont alloués à **8 communes** (Deux-Evailles, Laubrières, Mézangers, Ruillé-Froid-Fonds, Saint-Brice, Saint-Germain-le-Guillaume, Sainte-Gemmes-le-Robert et Villiers-Charlemagne) pour des travaux de réhabilitation et d'aménagement de salles de classes.

1/2

CONTACT

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr

LA MAYENNE
Le Département

COMMISSION PERMANENTE

Synthèse du relevé de décisions – 06/07/2015

> CULTURE

La commission permanente attribue une subvention de **5 000 € au réseau Chaînon / FNATV** (Fédération des nouveaux territoires des arts vivants) pour la **4^{ème} édition du festival Le Chaînon Manquant** à Laval, **3 000 € à la Ville d'Evron** pour la **13^{ème} édition du festival Les Arts Sacrés** et **500 € à l'association CNS 53** (Création naïve et singulière en Mayenne) pour l'exposition La Mayenne à l'œuvre au Musée d'art naïf Paul Kondas en Estonie.

> SPORT

Une subvention de **2 000 €** est allouée à l'**association Les Foulées d'Octobre Rose 53** pour l'organisation de la **3^{ème} édition des Foulées d'Octobre Rose** et de **500 €** au **Stade Lavallois Omnisports - hockey-sur-gazon** pour l'organisation des finales du championnat Vétérans de France.

> ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Un don d'une partie des archives de la famille de M. Renaud de Sèze (papiers de la famille Le Segretain du Pâtis, correspondance personnelle de Jean de Sèze, ingénieur en chef des Ponts et chaussées de la Mayenne (1894-1960), archives de la famille de Sèze), **d'un ensemble de documents propriété de Mme Jehanne de Courtilloles d'Angleville** (notes manuscrites, lettres, journal personnel et documents familiaux provenant de Jacques Duchemin Descepeaux, adjoint au maire de Laval en 1825, journaliste et historien royaliste, auteur notamment des *Lettres sur l'origine de la chouannerie* et de *Souvenirs de la chouannerie*) et **d'un exemplaire du premier tome des Mémoires de guerre du Général de Gaulle : L'appel** (1940-1942), paru en 1954 et appartenant à M. Jean-Louis Cholet, revêtu d'une dédicace manuscrite de l'auteur, a été fait au Département pour conservation aux Archives départementales.

CONTACT

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr

**LA MAYENNE**
Le Département